



5<sup>ème</sup> édition des 10 km de Yerville

Règlement du tirage au sort pour le gain du lot n°1 : VTT

Le tirage au sort sera réalisé par une main innocente à **l'issue de la remise des récompenses.** Tous les tickets correspondants aux numéros de dossard des participants de la course ou la marche seront regroupés dans une boîte.

L'heureux gagnant **devra être présent** et remettre son ticket gagnant correspondant à son numéro de dossard en échange du VTT. A la remise des dossards, chaque participant se verra remettre une enveloppe avec le dossard et **le ticket à conserver**

Si la personne n'est pas présente un autre ticket sera tiré au sort jusqu'à ce qu'un gagnant ou une gagnante soit présent(e) pour récupérer le VTT.